



Projet d'accueil individualisé (PAI)

Article D. 351-9 du Code de l'éducation - Circulaire

Le PAI permet aux enfants et adolescents qui présentent des troubles de la santé (physiques ou psychiques) évoluant sur une période longue, de manière continue ou discontinue, d'être accueillis en collectivité scolaire, périscolaire et autres accueils collectifs de mineurs. Il est élaboré avec les responsables légaux, à leur demande, par les équipes de santé de la structure concernée et le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de l'établissement, de la structure ou du service d'accueil d'enfants de moins de 6 ans, garants de la mise en œuvre de la lisibilité et de la communication des procédures.

	PA	RTIE 1 – RENSEIGNEN	MENTS ADMINISTR	RATIFS	
			Élève		
	Nom / Prénor	Nom / Prénom :			
	Date de naissa	ance :			
	Adresse :		Et	ablissement scolaire	
Responsables léga	ux ou élève majeur :				
ien de parenté	Nom et prénom	Domicile	e-mail	© Portable	Signature
	du temps périscolaire e		pratiquer les geste	rge de mon enfant, y co es et d'administrer les t	
	PAI 1 ^{ere} demande			odifications ventuelles	
Date					
Classe					
fiche «		nnuelle des éléments tualisée, ordonnance		r la famille : nents et matériel si bes	soin
Date					
Classe					
		•	•	•	

Les responsables légaux s'engagent à fournir le matériel et les médicaments prévus et à informer le directeur d'école, le chef d'établissement ou le directeur de la structure, le médecin et l'infirmier de l'éducation nationale en cas de changement de prescription médicale. Le PAI est rédigé dans le cadre du partage d'informations nécessaires à sa mise enplace.

Seuls l'élève majeur ou les responsables légaux peuvent révéler des informations couvertes par le secret médical.



<u> </u>
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté Égalité

Établissement scolaire et hors de l'établissement scolaire :

Référents	Nom	Adresse administrative	Signature et date	Exemplaire reçu le :
Chef d'établissement				
Directeur d'école				
Directeur d'établissement				
Enseignant de la classe Professeur principal Encadrant de la structure				
Médecin éducation nationale ou PMI ou collectivité d'accueil				
Infirmier éducation nationale ou PMI ou collectivité d'accueil				

Partenaires:

Référents	Nom	Adresse administrative	Signature et date	Exemplaire reçu le :
Médecins traitants, services hospitaliers				
Représentant du service de restauration				
Responsable des autres temps périscolaires				
Autres :				

Nom de l'élève :





PARTIE 2 – AMENAGEMENTS ET ADAPTATIONS PARTIE MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE, DE PMI OU DE STRUCTURE ou à préciser :

I. Conséquences de la maladie ou affection, essentielles et utiles pour	la compréhension	
II. Aménagements du temps de présence dans l'établissement		
Temps partiel : temps de présence évolutif et de prise en charge, horaires décalés (joindre l'emploi du temps adapté) Temps de repos Dispense partielle ou totale d'activité (EPS, activités manuelles, en lien avec des aliments, des animaux, etc.)		
Préciser :	,,	
lain due la sautificant d'in matitude d'EDC		
loindre le certificat d'inaptitude d'EPS		
III. Aménagement de l'environnement (selon le contexte)		
\square Autorisation de sortie de classe (toilettes, boissons, infirmerie, vie scola \square Place dans la classe	aire, etc.)	
\square Mobilier et matériel spécifique (double jeu de livres, livre numérique, s	iège ergonomique, informatique, casier,	
robot) Toilettes et hygiène (accès, toilettes spécifiques, aménagements matér Récréation et intercours (précautions vis-à-vis du froid, soleil, jeux, bouscu Accessibilité aux locaux Environnement visuel, sonore, autre		
Préciser :		
IV. Aménagements à l'extérieur de l'établissement.		
Le PAI doit suivre l'enfant sur ses différents lieux de vie collectifs.		
☐ Déplacements scolaires (stade, restauration scolaire, etc.)☐ Déplacements pour examens☐ Sorties sans nuitée		
□ Sorties suns naitée □ Sortie avec nuitée (classes transplantées, voyages scolaires, séjours, etc	:.)	
Préciser si nécessité de fournir un traitement quotidien matin-soir et/ou claire et précise avec les médicaments avant le départ :		
V. Restauration		
Régime spécifique garanti par le distributeur de la restauration	☐ Goûter et/ou collations fournis par la	
collective ☐ Éviction des allergènes dans le régime habituel pratiquée :	Famille ☐ Boissons	
☐ Par le service responsable de la	☐ Suppléments alimentaires	
restauration	☐ Priorité de passage ou horaire particulier	
☐ Par l'élève lui-même (affichage INCO)	☐ Nécessité d'aide humaine ou	
☐ Éviction demandée par la famille après lecture préalable du menu	d'aménagement particulier pour l'installation	
et éventuel plat de substitution ☐ Panier repas fourni par la famille (gestion selon la réglementation en vigueur)		
AIPacai I		

Nom de l'élève :

Préciser :



3
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté Égalité
Fraternité

VI. Soins
\square Traitement quotidien sur le temps de présence dans l'établissement (cf. ordonnance jointe) : \square oui \square non
☐ Traitement médicamenteux :

Nom (commercial/générique) :

Posologie:

Mode de prise :

- Horaire de prise :

 \square Surveillances particulières : \square oui \square non

Préciser qui fait la surveillance, horaires, recueil des données...:

☐ Intervention de professionnels de santé sur le temps de présence dans l'établissement ☐ oui ☐ non

Préciser :

Protocole joint □ oui □ non

☐ Éléments confidentiels sous pli cacheté à transmettre aux équipes de secours ou au médecin : ☐ oui ☐ non

- Préciser : Tapez du texte

☐ Fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence » jointe (cf page 5)

☐ Autres soins :

Trousse d'urgence:

- Existence d'une trousse d'urgence : ☐ oui ☐ non.

- Contenu de la trousse d'urgence :

☐ PAI obligatoirement ☐ Ordonnance ☐ Traitements ☐ Pli confidentiel à l'attention des secours

- Lieu de stockage de la trousse d'urgence de l'enfant dans l'établissement à préciser :

- Élève autorisé à avoir le traitement d'urgence sur lui avec la fiche « Conduite à tenir en cas d'urgence » : □ oui □ non

- Autre trousse d'urgence dans l'établissement : \square oui \square non

Préciser :

VII. Adaptations pédagogiques, des évaluations et des épreuves aux examens

Besoins particuliers	Précisions Mesures à prendre (préciser les disciplines si besoin)
☐ Aide durant la classe (attention particulière, support d'apprentissage, tutorat, écriture, etc.)	
☐ Transmission des cours et des devoirs (reproduction des cours, clés USB, espace numérique de l'établissement, classe inversée, etc.)	
☐ Transmission et/ou aménagements des évaluations et contrôles	
☐ Proposition d'aménagements des épreuves aux examens, à la demande des responsables légaux	
☐ Temps périscolaire (spécificités liées au typed'activités, etc.)	
□ APADHE □ Cned en scolarité partagée □ Autres dispositions de soutien ou de continuité scolaire :	

Nom de l'élève :



Académie : MARTINIQUE Département : MARTINIQUE



3 - CONDUITE A TENIR EN CAS D'URGENCE - PARTIE MEDECIN TRAITANT ou à préciser :

Fiche standard et fiches élaborées avec les sociétés savantes pour les pathologies les plus fréquentes sont disponibles sur Eduscol

Fiche spécifique N° 03a

Nom/ Prénom :		Date de Naissance :		
Numéros d'urgence spécifiques éventuels	s autres que le 15 ou le 112 :			
Fiche établie pour la période suivante :				
Dès les premiers signes, faire cherc	her la trousse d'urgence de l'enfar	nt ainsi qu'un téléphone portable.		
Evaluer la situation (2 cas possible	s : hypoglycémie et hyperglycémie	e) et pratiquer :		
	HYPOGLYCEMIE			
Hypoglycémie modérée				
Signes Conduite à tenir				
L'hypoglycémie est une diminution du taux de sucre dans le sang. La glycémie est < 70 mg/dL avec ou sans signes. Les signes: Pâleur Sueurs Tremblements Difficultés pour parler Agitation Somnolence Agressivité inhabituelle Autres:	 Si < 70 mg/dL (ou « LO ») avec ou sans s Si entre 70 et 80 mg/dL et ↓, avec ou s 3. En l'absence de contrôle au doigt ou par sucre(s) 4. Faire patienter l'enfant assis, quelques r 5. Si les signes persistent après 10 min, recrefaire une glycémie au doigt, ne pas fai 6. Après le traitement de l'hypoglycémie, u 	ou mesure du glucose interstitiel avec le capteur : ignes : donner sucre(s) ans signes : donner sucre(s) r capteur, donner d'emblée minutes après la prise du sucre. donner la même dose de sucre ; possibilité de ire de mesure avec le capteur pendant 15-20 min. une fois les signes disparus et selon le moment : ne habituelle à la dose prévue et prendre le repas la biscuit er Donner		
	Hypoglycémie sévère	canici de naisony.		
Signes		duite à tenir		
 □ Perte de connaissance avec ou sans convulsions □ Somnolence extrême □ Hypoglycémie et impossibilité de prendre du sucre par la bouche 	injectable ou en spray nasal a été fourni l'établissement. Si demandé et conform récupérer : Le glucagon injectable (Glucage Lieu de stockage : Le glucagon par spray nasal (Ba toute personne présente à ses côte 4. Si possible, faire une glycémie avant le g dispensation. 5. En fonction de la présentation du glucage Injecter le Glucagen® en sous-cu (1/2 ampoule : 0.5 mg si moins de 25kg, 1 amp Administrer la dose de Baqsimi® 6. Refaire une glycémie 10 min après l'inje faire de mesure avec le capteur pendant 7. Au réveil de l'enfant (entre 5 et 15 min a	atérale de sécurité (PLS). Signaler que l'élève a un diabète et que du glucagon i par les parents et se trouve à disposition dans nément aux instructions du médecin du SAMU, aller en®), injecté par un personnel habilité. Aqsimi®), qui peut être administré dans le nez par és. Lieu de stockage : glucagon mais sans que cela ne retarde sa gon : utané ou intramusculaire : ampoule noule: 1 mg si plus de 25 kg). © dans le nez de l'élève ection pour voir si le taux remonte bien mais ne pas t 15-20 min. après l'injection de glucagon), le resucrer avec du n petites quantités avec une cuillère à café (car		



Académie : MARTINIQUE Département : MARTINIQUE



HYPERGLYCEMIE				
Ну	perglycémie modérée (entre 180 et 250 mg/dL)			
Signes	Conduite à tenir			
Pas de signes	Il n'y a pas d'urgence. Il n'y a pas de critère de gravité.			
Ou:				
☐ Besoin d'uriner, soif	1. Laisser boire l'enfant sur place			
\square Parfois : maux de tête, fatigue,	 Lui permettre d'avoir accès aux toilettes facilement. Informer les parents en fin de journée (cahier de liaison). 			
agitation	5. Informer les pareires en ini de journée (earlier de haison).			
	Hyperglycémie ≥ 250 mg/dL			
Signes	Conduite à tenir			
	1. Si glycémie ≥ 250 mg/dl à midi ou avant le sport : rechercher la présence de			
☐ Besoin d'uriner, soif	corps cétoniques (cétonémie avec lecteur et bandelettes spécifiques ou cétonurie			
☐ Parfois : maux de tête, fatigue,	avec bandelette urinaire).			
agitation	·			
	→ En l'absence de corps cétoniques (≤ à 0.5 mmol/l), il n'y a pas d'urgence.			
Signes de gravité :	Possibilité de faire un bolus d'insuline rapide si l'enfant est autonome :			
Signes précédents et :	□ Non □ Oui			
□ Nausées	Injection réalisée par l'enfant/l'adolescent s'il est en capacité de le faire et en présence			
□ Douleurs abdominales□ Vomissements	d'un adulte.			
□ voimssements	Dose: UI insuline pour diminuer la glycémie de 50 mg/dL.			
	Informer les parents en fin de journée (carnet de liaison si enfant jeune)			
	→ Si la cétonémie est > 0.5 mmol/l ou si la bandelette urinaire se colore en violet :			
	- Prévenir les parents (à défaut, l'équipe soignante de l'hôpital ou l'infirmier(e)			
	libéral(e) si mentionnés dans le PAI) ou le 15 ou le 112			
	- Faire une injection d'insuline rapide : injection réalisée par			
	l'enfant/l'adolescent s'il est en capacité de la faire et en présence d'un adulte.			
	- Zone d'injection :			
	- Dose : (1/10ème du poids) unités.			
	→ Attention, si cétonémie ≥ 3 mmol/l : c'est une urgence			
	- Si parents ou équipe soignante non joignables immédiatement, tél au 15 ou 112			
	pour transférer l'enfant à l'hôpital.			
	- Faire avant le transfert une injection d'insuline rapide au stylo :			
	Injection réalisée par l'enfant/l'adolescent s'il est en capacité de la faire et en			
	présence d'un adulte.			
	- Zone d'injection :			
	- Dose : (1/10ème du poids) soit unités.			
	rádiculas confidentialles cous uli cuchetá à l'attention des comisses de cossum nout âtre isint			
-	nédicales confidentielles sous pli cacheté à l'attention des services de secours peut être joint			
à cette fiche de conduite à tenir : (Courrier joint : OUI NON			
Cachet du médecin :	Date : Signature du médecin :			
	Signature du medecini.			